

VEOLIA RECHERCHE ET INNOVATION
Monsieur Karim HELMI
1 Place de Turenne
94410 SAINT MAURICE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-20-IG-002469-01

Version du : 30/01/2020

Page 1/3

Dossier N° : 19T015039

Date de réception : 30/10/2019

Référence bon de commande : 4 106 963 999

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
013	Eau souterraine, de nappe phréatique	PUITS DUZ 01-1	(1203) (voir note ci-dessous)

(1203) Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation.

Matrice	ESO : Eau souterraine, de nappe phréatique	Préleveur	Gély Christian
Date de prélèvement	30/10/2019 11:07	Localisation du prélèvement	PUIITS DUZ 01-1
Date de réception	30/10/2019 12:06	Code point de prélèvement	IG0080461885
Début d'analyse	30/10/2019	Nom point de prélèvement	EAU PROPRE
Début d'analyse legionella	31/10/2019 09:56	Commune	AUREILHAN

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité
LSPSZ : Prélèvement d'eau souterraine ou piézométrique + Fiche Prestation réalisée par nos soins Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique). Pour un ouvrage (piézomètre), merci de nous préciser les informations ci-dessous : - Diamètre de l'ouvrage - Profondeur de la nappe - FD T 90-523-3		

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

	Résultat	Unité
LN1JN : Pack legionella PCR (spp et pneumophila) Analyse soustraite à Eurofins Laboratoires de Microbiologie Ouest PCR - NF T 90-471		
Legionella pneumophila	< 3800	U.G./l
Volume filtré	500	ml
Legionella spp	54000	U.G./l
UM3D0 : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Numération - Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2	74	ufc/100 ml
UMVBF : Legionella spp et L. pneumophila Analyse soustraite à Eurofins LEA Marseille (Bougie) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1415 Numération - Milieu non chromogène - NF T90-431		
Legionella spp.	<10	ufc/l
Legionella pneumophila	<10	ufc/l
UMLLE : Bactéries coliformes - Escherichia coli Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Numération - Filtration sur membrane [Filtration, incubation, dénombr. colo confirmées] - NF EN ISO 9308-1		
Bactéries coliformes	45	ufc/100 ml
Escherichia coli	41	ufc/100 ml
UMWGU : Spores de bactéries anaérobies sulfite-réductrices (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Numération - Filtration sur membrane - NF EN 26461-2	30	ufc/100 ml
IX178 : Bactériophages ARN F Analyse soustraite à Eurofins Expertises Environnementales Dilution [Incorporation en double couche. Incubation 18 h et dénombrement des plages de lyse] - NF EN ISO 10705-1	Non détecté <1	UFP/ml
IX182 : Cryptosporidium-Giardia Analyse soustraite à Eurofins Expertises Environnementales Numération [Concentration et dénombrement] - NF T 90-455		
Volume filtré	# 100	l
Cryptosporidium totaux	# <1	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia totaux	# <1	Kyste(s)/volume filtré
Cryptosporidium intègres	# <1	Oocyste(s)/volume filtré
Giardia intègres	# <1	Kyste(s)/volume filtré

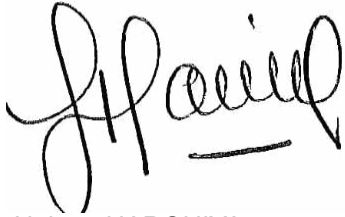
Conclusion / Déclaration de conformité (Couverte par l'accréditation)

Présence d'inhibiteurs ayant nécessité la dilution de l'extrait d'ADN au 1/10.

Présence de Legionella spp.

Legionella pneumophila non détectées.

Legionella non détectées



Najatte HAROUYA
Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.